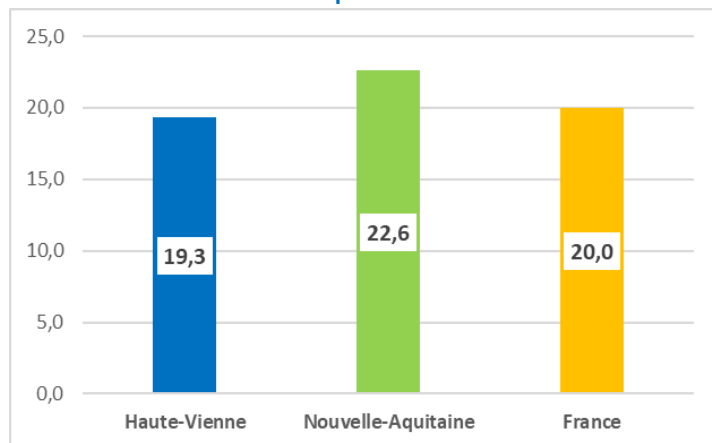


Les chiffres-clés du handicap en Nouvelle-Aquitaine : La Haute-Vienne

Les allocataires de l'AEEH

Taux d'allocataires de l'AEEH pour 1000 habitants de moins de 20 ans (2018)

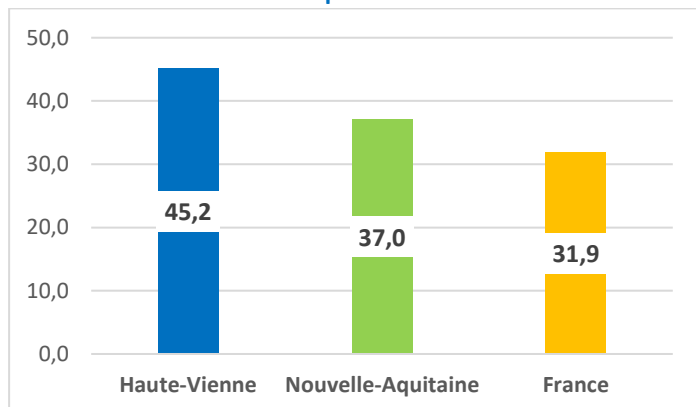


En 2018, **1 540** jeunes de moins de 20 ans étaient allocataires de l'AEEH en **Haute-Vienne** (Nouvelle-Aquitaine : 29 370).

Depuis 2015, + 29% en Haute-Vienne, + 22% en Nouvelle-Aquitaine, + 26% en France.

Les allocataires de l'AAH

Taux d'allocataires de l'AAH pour 1000 habitants de 20 à 64 ans (2018)



En 2018, **9 020** adultes étaient allocataires de l'AAH en **Haute-Vienne** (Nouvelle-Aquitaine : 120 680)

Depuis 2015, + 9% en Haute-Vienne, + 11% en Nouvelle-Aquitaine, + 12% en France.

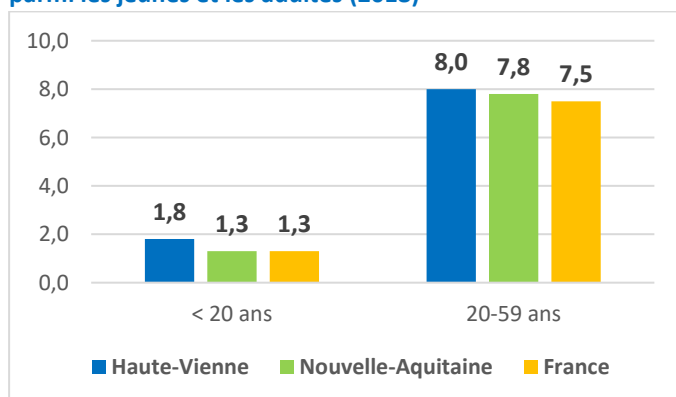
Les allocataires de l'AAH (en %) en 2018

	Haute-Vienne	N-A	France
Agés de 50 ans et plus	51	49	47
Vivant à domicile	88	85	87
Dont taux d'incapacité \geq 80%	52	50	50

Les allocataires de la PCH ou de l'ACTP

Taux d'allocataires de la PCH

parmi les jeunes et les adultes (2018)



En 2018, **1 870** personnes étaient allocataires de la PCH et **400** de l'ACTP en Haute-Vienne, soit un total de **2 270** personnes (Nouvelle-Aquitaine : 33 200).

Depuis 2015, baisse de 1% en Haute-Vienne, + 11% en Nouvelle-Aquitaine, + 10% en France.

Structure par âge des allocataires PCH-ACTP (en %) en 2018

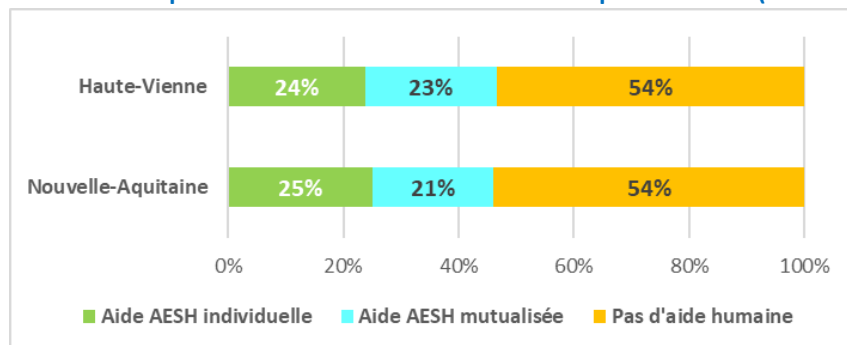
	Haute-Vienne	N-A	France
Moins de 20 ans	6	5	5
20-59 ans	62	66	67
60 ans et plus	32	29	28

Sources : CNAF 2018, MSA 2018, INSEE 2018, DREES enquête aide sociale 2018.

Sigles : AEEH (allocation d'éducation à l'enfant handicapé), AAH (allocation pour adulte handicapé), PCH (prestation de compensation du handicap), ACTP (allocation compensatrice pour tierce personne).

La scolarisation

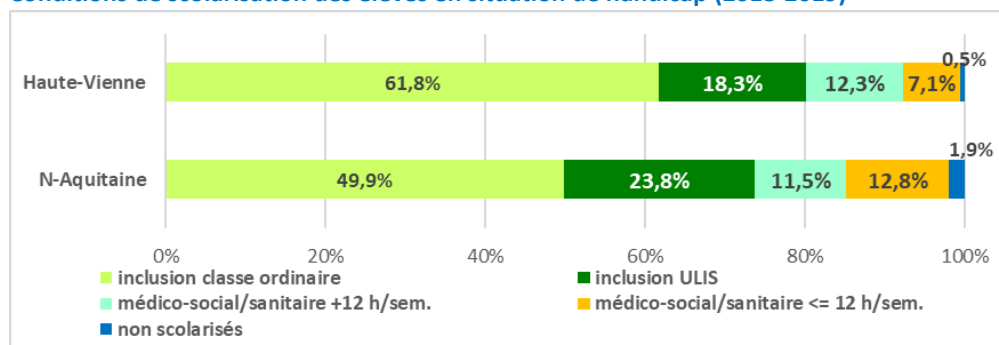
Aide humaine pour les élèves en situation de handicap en inclusion (2018-2019)



Durant l'année scolaire 2018-2019, **2 080** élèves en situation de handicap étaient scolarisés en inclusion en **Haute-Vienne** (Nouvelle-Aquitaine : 26 830). Depuis 2015, + 37% en Haute-Vienne, + 20% en Nouvelle-Aquitaine.

NB : Dans « pas d'aide humaine », sont inclus les élèves scolarisés en ULIS et bénéficiant de la présence d'un AESH-co.

Conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap (2018-2019)



NB : l'inclusion classe ordinaire inclut la scolarisation en SEGPA et EREA. L'inclusion en ULIS comprend les temps partagés en classe ordinaire.

NB : Concernant les élèves non scolarisés, l'enquête de la DEPP (Education nationale) ne recense que les jeunes de la tranche d'âge d'obligation scolaire (3-16 ans) accompagnés par un ESMS.

L'emploi et la formation des travailleurs handicapés

<u>Milieu ordinaire</u>		Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France
Nombre de personnes ayant une RQTH (2018)		15 590	233 320	
Taux RQTH pour 100 habitants de 20 à 59 ans		9,0%	8,2%	
Taux d'emploi direct des TH dans les entreprises soumises à l'obligation (2015)		4,0%	4,0%	4,0%
Part des TH parmi les demandeurs d'emploi (2017)		11,2%	10,4%	8,8%
Entreprises adaptées	Nombre de places (2018)	177	2 207	26 000
	Taux équipement*	1,02 ‰	0,77 ‰	0,78 ‰

<u>Milieu protégé (2018)</u>		Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France
ESAT	Nombre de places	870	11 458	117 943
	Taux équipement*	5,0‰	4,0‰	3,8‰
CRP/CPO	Nombre de places	452	1 421	10 320
	Taux équipement*	2,6‰	0,5‰	0,3‰
UEROS	Nombre de places	6	36	470
	Taux équipement*	0,03‰	0,01‰	0,01‰

* pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

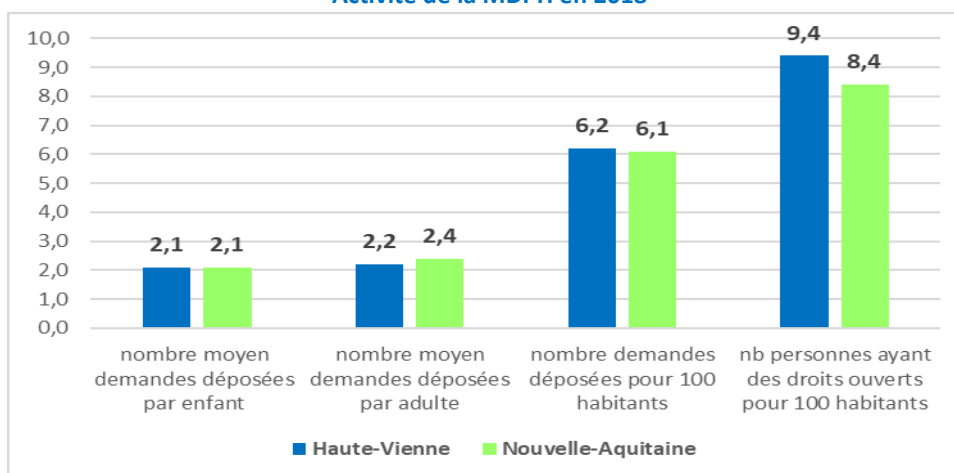
Sources : MENESR-DEPP 2018-2019, Direccte, UNEA, FINESS 2018

Sigles : AESH : accompagnant d'élève en situation de handicap, ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire, ESMS : établissements et services médico-sociaux, RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés, ESAT : établissement et service d'aide par le travail, CRP : centre de réadaptation professionnelle, CPO : centre de préorientation, UEROS : Unité d'évaluation, de réentrainement, d'orientation sociale et professionnelle

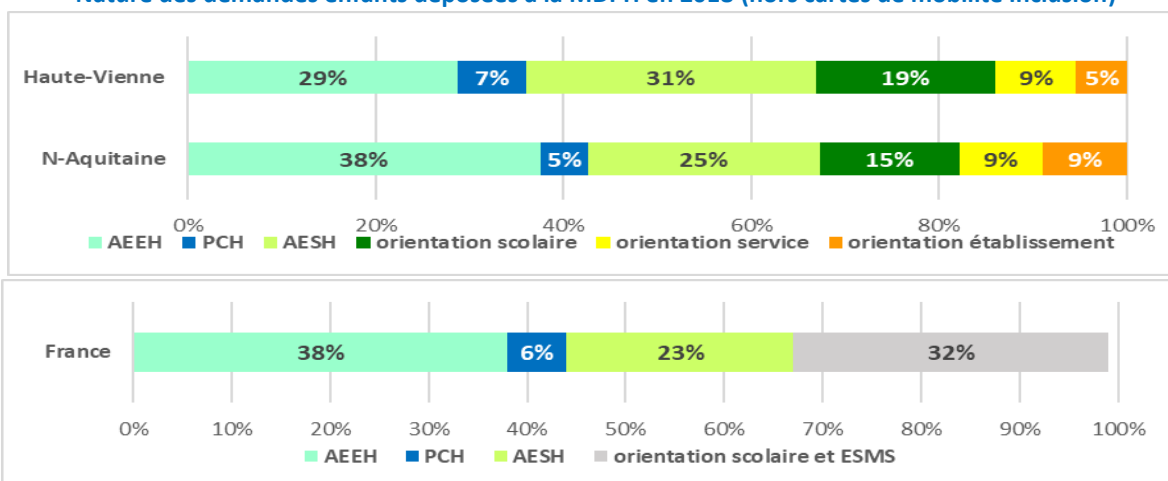
Activité de la MDPH

En 2018, en Haute-Vienne, 35 110 personnes avaient des droits ouverts à la MDPH (Nouvelle-Aquitaine : 501 630), 1 840 enfants et 8 565 adultes ont déposé 22 950 demandes (Nouvelle-Aquitaine : 390 550).

Activité de la MDPH en 2018

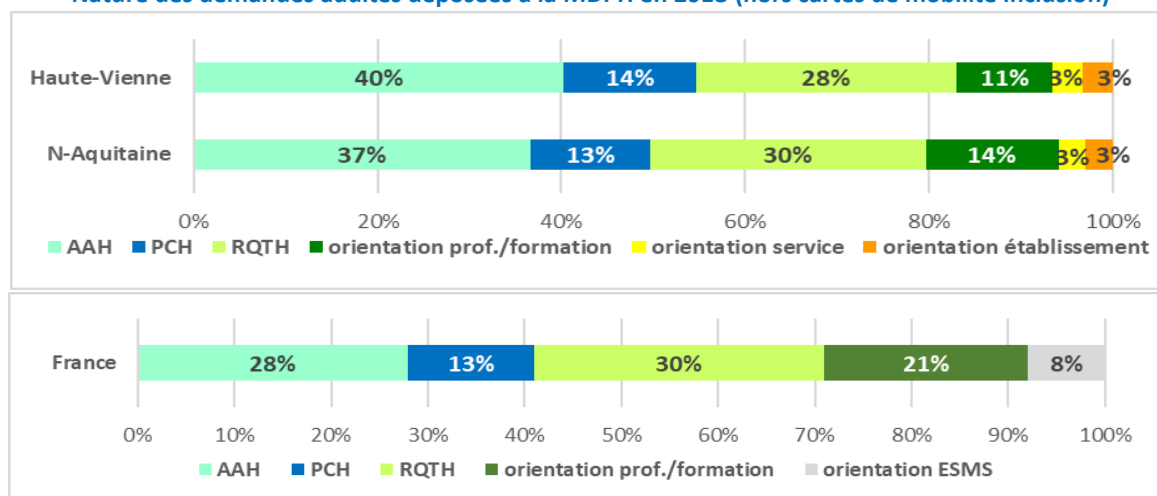


Nature des demandes enfants déposées à la MDPH en 2018 (hors cartes de mobilité inclusion)



N.B : Pour la France, les données orientations scolaires, en services et en établissement sont agrégées

Nature des demandes adultes déposées à la MDPH en 2018 (hors cartes de mobilité inclusion)



Sources : CNSA, rapports d'activité normalisés des MDPH

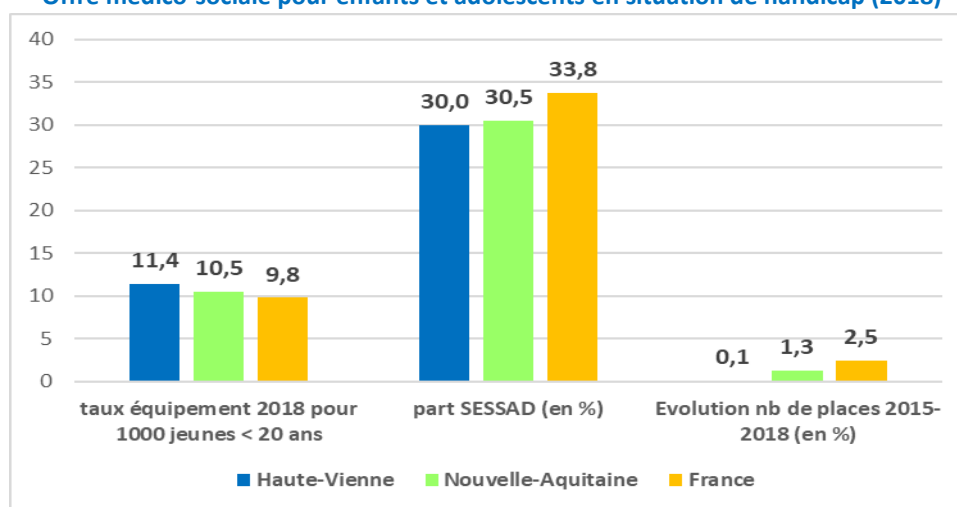
Sigles : MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

L'offre d'accompagnement médico-social

Enfants et adolescents

En 2018, la **Haute-Vienne** comptait **907** places médico-sociales pour enfants et adolescents en situation de handicap dont 272 en SESSAD (Nouvelle-Aquitaine : 15 002 places dont 4 579 en SESSAD).

Offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap (2018)



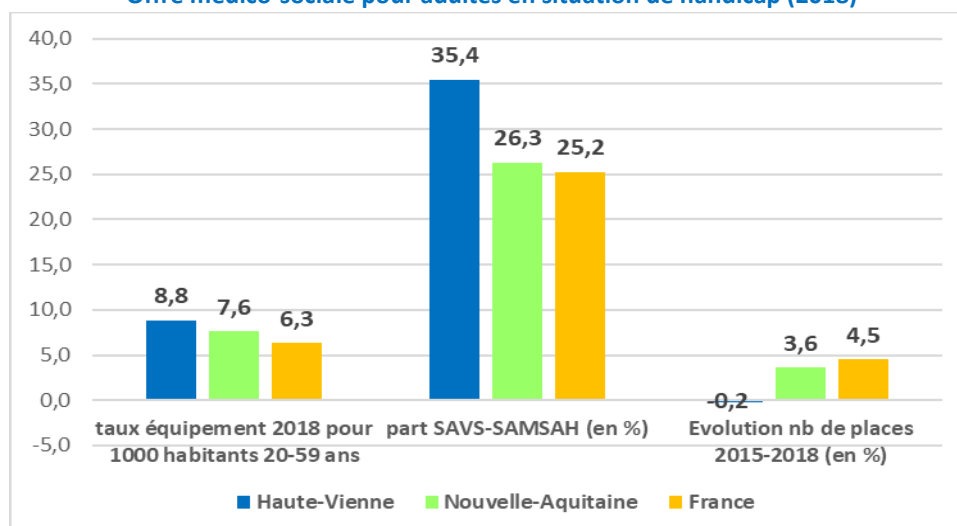
File active des CAMSP et des CMPP (2018)

	File active		Taux pour 1000 habitants			
	Haute-Vienne	N-Aquitaine	< 6 ans		< 20 ans	
			Haute-Vienne	N-Aquitaine	Haute-Vienne	N-Aquitaine
CAMSP	490	5 160	21,7	14,3		
CMPP	1 400	18 290			17,1	13,9

Adultes

En 2018, la **Haute-Vienne** comptait **1 551** places médico-sociales pour adultes en situation de handicap hors structures liées à l'emploi et à la formation (ESAT, CRP/CPO, UEROS) dont 549 en SAVS et SAMSAH (Nouvelle-Aquitaine : 21 823 places dont 5 742 en SAVS et SAMSAH).

Offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap (2018)



Sources : FINESS, STATISS, tableaux de bord de l'ANAP, rapports d'activité harmonisés des CAMSP et CMPP

Sigles : SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile, CAMSP : centre d'action médico-sociale précoce, CMPP : centre médico-psycho-pédagogique, SAVS : service d'accompagnement à la vie sociale, SAMSAH : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.